

# Fête du Christ-Roi

## dimanche 25 octobre 2020

(église Saint-Georges, Lyon - abbé Hugues de Montjoye)

+

Quelle joie de célébrer cette belle fête du Christ-Roi ! Quelle joie aussi de prêcher sur ce thème important et cependant méconnu ! Mais quelle tristesse de constater à quel point point la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ est combattue de façon toujours plus violente par ses ennemis, et qu'elle est si peu ou si mollement défendue par ses amis.

J'ai pu relire avec délectation l'encyclique *Quas primas* du pape Pie XI, du 11 décembre 1925, instituant la fête liturgique du Christ-Roi. Une encyclique courte, claire, nourrissante. Une encyclique à lire ou à relire !

Le Christ est Roi par nature, étant notre Créateur et Seigneur, et Il est Roi aussi par conquête, nous ayant rachetés par son Précieux Sang. Le Christ ne règne pas à la manière des rois de la terre, et la préface de la messe d'aujourd'hui nous présente son règne comme un règne « *de vérité et de vie, de sainteté et de grâce, de justice, d'amour et de paix* ». Mais même si sa royauté n'est pas « de ce monde » (« *de hoc mundo* » « *ex hoc mundo* »), elle s'exerce cependant bien sur ce monde, en ce monde. Il doit régner sur les personnes et sur les sociétés.

Et c'est ce règne que le monde, et le prince de ce monde rejettent et combattent.

On nous dit et répète que la loi républicaine est au-dessus de tout et ne s'incline devant aucune religion. On veut sauver la paix et « le vivre ensemble » en défendant le droit au blasphème, le droit à l'insulte de ce qui est sacré pour les croyants. Et on pense ainsi résoudre le problème de l'intégration -ou plutôt de la non-intégration- de l'islam dans la société française, société, rappelons-le édifiée sur la culture chrétienne.

Les débats actuels sur le droit au blasphème, sous prétexte de liberté d'expression, témoignent de la schizophrénie dans laquelle notre société s'est enfermée : on voudrait une liberté sans frein, et en même temps on invente des contraintes partout, une police de la pensée qui poursuit tous ceux qui ne s'alignent pas sur les nouveaux dogmes des valeurs républicaines.

On pense sauver ainsi la démocratie, nouvelle divinité qui, comme toute les idoles, n'a ni oreille pour entendre, ni bouche pour parler, ni mains pour agir. Elle n'est que vent et fumée.

Quelle incohérence que de sacraliser la loi républicaine et les valeurs de la République pour sauver la démocratie ! Dire qu'il n'y a rien au-dessus de la loi de l'Etat, c'est très précisément la définition même d'un Etat totalitaire. Et peu importe que cette loi soit promulguée par une assemblée ou par le chef suprême. C'est la dérive totalitaire du libéralisme, pour reprendre le titre d'un bon livre de Michel Schooyans.

On s'offusque encore qu'une majorité de musulmans mettent la loi coranique au-dessus des lois de la République. Ce qui est surprenant c'est que des musulmans prétendent mettre la loi de la république au-dessus de la loi coranique. Déjà parce que pour eux le coran est parole de Dieu, ensuite parce qu'il n'y a pas dans l'islam de distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel.

Mais attention : pour nous aussi, chrétiens, la loi de la République n'est pas au-dessus de la loi de Dieu. Et si le chrétien est tenu d'obéir aux autorités constituées chargées du bien commun, c'est dans certaines limites. Au-delà de ce périmètre il n'y a plus de devoir d'obéissance, et dans certains cas il y a même un devoir de résistance, ce qu'on appelle l'objection de conscience. « *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes* » (Actes 5,29) disait déjà saint Pierre. Il faut relire l'encyclique *Evangelium Vitae* de saint Jean-Paul II, sur la valeur et l'inviolabilité de la vie humaine. Fondamentale et percutante !

La paix est la tranquillité de l'ordre. Tant que l'on ne sortira pas de ce désordre institutionnalisé, on n'est pas près de connaître la paix. Et plus le désordre se répand, plus la paix s'éloigne. Est-ce une surprise que notre monde soit si violent ? Et je ne parle pas de la guerre au loin, mais sous nos fenêtres.

Le choix qu'on voudrait nous imposer - soit une théocratie où la loi religieuse s'impose à la loi civile, soit un régime laïc où la loi civile s'impose à la loi religieuse - est un piège dont il faut sortir à tout prix. Entre la théocratie et cette pseudo-démocratie sans valeurs, il y a la place pour une autre conception de l'Etat et de la société.

C'est le christianisme qui a inventé la distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel, à la lumière de la parole du Christ : « *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mt 22,20).

Cette doctrine, précisée au cours des siècles et devenue classique, nous dit qu'il existe une légitime autonomie des pouvoirs publics dans la gestion des affaires temporelles, mais dans les limites du bien commun et du respect de la loi de Dieu.

Cette doctrine nous dit également qu'il existe une légitime autonomie du pouvoir spirituel dans sa sphère.

Dans ce cadre, on peut parler, comme le vénérable Pie XII, de saine laïcité, à ne pas confondre avec la peste du laïcisme dénoncé dans *Quas Primas*, et avec lequel semblent s'accommoder bien des catholiques aujourd'hui, y compris parmi les pasteurs.

Cette doctrine de la distinction (et non séparation) des pouvoirs spirituel et temporel n'interdit pas aux princes de s'opposer au pouvoir spirituel, y compris du pape, quand il empiète sur un domaine qui n'est pas le sien. Mais elle n'autorise pas à faire n'importe quoi, comme si la société des hommes ne reposait pas sur des fondements divins, pourvus de lois qui échappent aux caprices des hommes. La loi naturelle n'a pas été gravée seulement sur les tables de pierre données à Moïse, elle est gravée plus profondément encore dans le cœur de l'homme, et c'est pourquoi elle s'impose à tous, en tout temps et en tout lieu.

Bien sûr, l'équilibre entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel est délicat, et il est souvent arrivé que les princes, même chrétiens, empiètent de façon illégitime sur le pouvoir de l'Eglise, et inversement aussi que l'Eglise, à commencer par le pape, empiète de façon illégitime sur le pouvoir temporel. Les exemples sont nombreux dans l'histoire ancienne et récente.

Hérode le Grand avait tort de redouter le Roi des Juifs qui venait de naître, et de le regarder comme un concurrent. Comme le dit l'hymne des vêpres de l'Epiphanie : « *Cruel Hérode, pourquoi crains-tu l'arrivée d'un Dieu Roi ? Il ne vient pas s'emparer des royaumes de la terre, celui qui donne les royaumes célestes* ».

Ils ont tort aujourd'hui encore ceux qui gouvernent les peuples, de redouter la Royauté du Christ. Elle ne leur retire pas l'autorité qu'ils ont reçue d'en-haut, s'ils l'ont reçue légitimement. Elle donne tout au contraire à leur autorité un caractère sacré, mais elle lui donne aussi des limites pour garantir la dignité de la personne et le bien commun de la société.

Nous avons fêté le 22 octobre saint Jean-Paul II. Sa fête a été fixée non au jour anniversaire de son décès (le 02 avril), mais au jour anniversaire de l'inauguration de son pontificat. C'est en ce jour du 22 octobre 1978 que retentit place saint Pierre cet appel pressant adressé au monde et devenu célèbre, et qui est toujours d'actualité.

*« Frères et sœurs, n'ayez pas peur d'accueillir le Christ et d'accepter son pouvoir !*

*Aidez le Pape et tous ceux qui veulent servir le Christ et, avec la puissance du Christ servir l'homme et l'humanité entière ! N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ ! À sa puissance salvatrice ouvrez les frontières des États, les systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement. N'ayez pas peur ! Le Christ sait « ce qu'il y a dans l'homme » ! Et lui seul le sait !*

*Aujourd'hui, si souvent l'homme ignore ce qu'il porte au-dedans de lui, dans les profondeurs de son esprit et de son cœur. Si souvent il est incertain du sens de sa vie sur cette terre. Il est envahi par le doute qui se transforme en désespoir. Permettez donc — je vous prie, je vous implore avec humilité et confiance, — permettez au Christ de parler à l'homme. Lui seul a les paroles de vie, oui, de vie éternelle ! »*

(Homélie de la messe d'intronisation du pontificat, 22 octobre 1978)

Entendons cet appel, et travaillons à l'avènement du Règne du Christ. Amen.

+